

Charte d'engagement municipal

« Rassemblement Citoyen pour Magny-les-Hameaux »

Le Rassemblement Citoyen pour Magny-les-Hameaux est un groupe de citoyens venant d'horizons différents, qui se constitue pour proposer le projet municipal 2020 – 2026 de Magny-les-Hameaux, avec l'objectif de faire de notre commune un laboratoire écologique, démocratique et solidaire.

La présente charte a pour objet de décrire ce qui constitue notre culture commune et l'engagement que chacun prend.

* *

Notre engagement commun se forge autour de 4 grandes orientations, qui portent nos valeurs républicaines.

Ces valeurs forgent la base des propositions pour le prochain projet de notre commune, dans la continuité des précédentes équipes d'élus qui ont travaillé au service des habitants. Dans cette même continuité, le collectif considère comme une base la décentralisation qui place le bloc communal au cœur de l'action citoyenne, en termes de projets, de services publics de proximité dans un contexte de politiques nationales, européennes et internationales qui visent à les supprimer. Cela implique une vigilance collective sur l'autonomie financière et décisionnelle, sur les compétences dédiées à l'échelon communal, sur un fonctionnement de l'agglomération permettant une coopération intercommunale dans la confiance et le respect de chaque commune.

L'engagement de chacun dans ce projet est primordial. Nous rédigerons, avec les magnycoises et magnycois volontaires, un programme composé de mesures concrètes qui font écho aux préoccupations et au quotidien dans notre territoire, qui préparent l'avenir de notre commune pour les générations futures.

Solidarité :

Nous sommes convaincus que la valeur d'une civilisation se juge à la manière qu'elle a de traiter les plus défavorisés de ses membres et de lutter contre les inégalités et l'exclusion sociale. Nous avons le souci d'agir contre la misère, la paupérisation, la précarité et l'isolement, pour le respect et la dignité ; mais aussi de permettre à chacune et chacun de vivre dignement, avec notamment un logement adapté ; de donner à chaque enfant le droit de bien manger, le droit à l'éducation, le droit aux loisirs ; de soutenir les habitants qui subissent les décisions extérieures (état, région, département, agglomération).

Transition écologique :

Nous partageons l'idée qu'un fonctionnement durable de notre société nécessite une transition, un changement dans nos manières de faire, pour lutter contre le réchauffement

climatique et s'y adapter, pour un développement plus harmonieux avec la Nature. Cela implique la maîtrise des impacts de l'action politique et des engagements concrets, notamment en termes d'efficacité et d'économies d'énergie, de préservation des terres agricoles, de développement des modes de transports actifs et collectifs, de l'objectif zéro déchets, d'économie circulaire, de circuits courts, de proximité, de solidarité et de participation...

Participation citoyenne :

Le pouvoir du peuple ne se limite pas à l'élection : la démocratie doit être directe et continue. Nous sommes garants du droit pour tout habitant qui le souhaite, d'être consulté, de donner son avis et de participer à un projet qui le concerne, comme aux projets d'intérêt général. Nous défendons le droit à l'information et à la formation, le droit à la participation et le droit de propositions individuelles ou collectives. Nous défendons une transparence dans les arbitrages et les décisions de la collectivité.

Bien vivre ensemble :

La société est riche des individus qui la composent et elle est faite par eux sur une base commune de bienveillance et de civisme. Connaître, comprendre et se retrouver dans un pacte républicain garantit la sûreté et la dignité pour chacun. L'éducation, la culture, le sport, l'action sociale, l'intégration associative, accessibles pour chaque citoyen, contribuent à l'émancipation de toutes et tous, à tout âge. La richesse des individus qui composent la société s'exprime à travers les échanges entre ces individus, à travers les solidarités. La collectivité doit favoriser tout ce qui développe la fraternité.

* *

Un Rassemblement Citoyen pour Magny-les-Hameaux :

La libre expression de chacun est un gage de richesse dans notre rassemblement. Pour permettre cette expression, chacun de nous s'engage à écouter les positions des autres membres du groupe dans le respect de tous, et chacun de nous s'engage à préserver la confidentialité de nos débats. **Nous nous efforçons de prendre nos décisions par synthèse et consensus.**

Notre démarche est citoyenne. Nul membre du groupe ne peut être contraint à adhérer à un parti politique. Chacun est libre de le faire, par choix personnel, et nous n'en faisons pas secret. **Le Rassemblement Citoyen pour Magny-les-Hameaux est non partisan** : il ne se réfère à aucun parti, ou association politique, respectant ainsi les choix personnels de ses membres.

Toute personne volontaire a la possibilité de rejoindre notre démarche, dès lors qu'elle se reconnaît dans les valeurs de la charte.

Dans un souci de clarté, toute personne qui appartiendrait à un groupe, parti, association politique qui initie un autre projet pour les élections municipales de 2020, doit se

mettre préalablement en congé de ces structures pour travailler dans le cadre du Rassemblement Citoyen.

En cas d'élection de la liste « Ensemble pour Magny-les-Hameaux », l'équipe municipale mettra en application le projet et la méthode. Autour de Bertrand HOUILLON, maire de Magny-les-Hameaux, les adjointes et adjoints, les conseillères municipales et conseillers municipaux travailleront en équipe, pour l'avenir de Magny-les-Hameaux.

Ces engagements perdureront donc par une action individuelle et collective des élus en phase avec l'éthique, la déontologie, la transparence qui s'imposent, et dans le respect de cette Charte.

* *

J'ai pris connaissance de la charte d'engagement. J'adhère aux valeurs exprimées par cette Charte et je rejoins la démarche « Rassemblement Citoyen pour Magny-les-Hameaux ».

Nom

Prénom

Fait à Magny-les-Hameaux, le

SIGNATURE